

# SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



## POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte  
à l'entrée de  
l'établissement



Vérification systématique  
de l'identité des  
personnes extérieures  
à l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Organisation d'exercices  
de sécurité

## LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements  
devant l'établissement



Signaler tout  
comportement  
ou objet suspect



Ne pas stationner  
devant l'établissement  
à la dépose ou à la  
récupération de l'élève

## SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires  
régulières et  
occasionnelles



Les voyages scolaires  
sous réserve de l'avis  
du Recteur



Les événements ouverts  
au public au sein de  
l'établissement sous  
réserve de l'avis du Préfet